

Indexation à partir du 1^{er} janvier 2017:

- ✓ Indexation + 1,14 % sur les salaires barémiques et effectifs.
- ✓ Indexation +1,14% allocation complémentaire de maladie.
- ✓ Indexation 1,14 % complément d'ancienneté.

➤ Salaires Barémiques personnel non-roulant:

Classe	38h/semaine	39h/semaine et 6 jours de compensation payés
Magasinier type 1	11,6680	11,3685
Homme à tout faire f/m	12,2105	11,8970
Magasinier type 2		
Magasinier type 3		
Magasinier type 5		
Technicien de surface		
Magasinier type 4	12,5300	12,2100
Magasinier type 6		
Magasinier type 7		
Magasinier type 8	12,8510	12,5215
Fonction de supervision de magasin type 1		
Contrôleur qualité	13,1715	12,8340
Fonction de supervision de magasin type 2		
Fonction de supervision de magasin type 3	13,4430	13,0980
Fonction de supervision de magasin type 4	13,7145	13,3635

Service courrier	38h/semaine	39h/semaine et 6 jours de compensation payés
Service courrier	12,2105	11,8970

Votre Liberté
Votre Voix



Transport routier et logistique – CP 140.03

➤ Indemnités:

1) Prime de nuit (20h00-06h00):

12,5% du salaire horaire barémique

2) Prime d'équipe :

7,5% du salaire horaire barémique, par heure effectivement prestée.
Pas de cumul avec la prime de nuit.

4) Complément d'ancienneté par heure de travail et par heure d'attente:

Après 1 an d'ancienneté dans l'entreprise:	€ 0,0520
Après 3 ans d'ancienneté dans l'entreprise:	€ 0,1065
Après 5 ans d'ancienneté dans l'entreprise:	€ 0,1610
Après 8 ans d'ancienneté dans l'entreprise:	€ 0,2155
Après 10 ans d'ancienneté dans l'entreprise:	€ 0,2700
Après 15 ans d'ancienneté dans l'entreprise:	€ 0,3245
Après 20 ans d'ancienneté dans l'entreprise:	€ 0,3790

Votre Liberté
Votre Voix

